

NOTE DE PREPARATION DU CONSEIL DU 2 MARS 2015

- 1- Intercommunalité** : schéma de mutualisation : Le diagnostic devra être validé pour le 5 mars

Finance

2- Préparation du budget

Pierre-Louis Fillet fait un rappel sur les notions de CAF brut, CAF nette, Résultat annuel et Fonds de roulement.

En 2014 pour le budget principal : CAF brut 78 640 € , CAF net 50 103 ; Résultat annuel : 14 229, Fonds de roulement 128 352 euros.

Les tendances futures :

Entre 2014 et 2018 forte baisse des dotations (- 17 700 euros) mais hausse du FPIC (+ 1500 euros) Soit une baisse de 16 000 euros cumulée. Le désendettement de la commune permet de compenser .

Par quels moyens garder des marges de manœuvres : réduire certaines dépenses à caractères générales ; augmenter les impôts, profiter du désendettement, recettes exceptionnelles comme les ventes de bois pour couvrir les investissements. L'utilisation de ces 4 leviers permettra de faire face.

Dans le cadre de la prospective 2015-2018 : l'évolution du FPIC est liée au périmètre de l'intercommunalité, la baisse des dotations est basée sur les simulations faites par l'AMF, investissement de 40 000 euros annuel subventionné à 50%.

Le projet de la crèche est estimé à 374 600 euros HT. Le reste à financer est de 75 000 euros via un emprunt dont les annuités seront couvertes par le loyer (estimé à 420 euros mensuel)

Pour le projet de la traversée du village, le coût restant à charges est trop important. Lors d'un prochain séminaire, les plans seront revus pour rentrer dans une enveloppe financière acceptable.

Le budget principal 2015 nécessite d'être vigilant pour permettre d'anticiper la baisse des dotations tout en conservant des marges de manœuvre pour réaliser les projets.

Des économies peuvent être dégagées dans les charges à caractère général :

Electricité : les nouveaux éclairages publics permettront de diminuer de 30 % le coût

Fioul : l'isolation du bâtiment de la mairie lors des travaux du multi accueil doit permettre de baisser la consommation de fioul.

Les postes fournitures d'entretien, petit équipement, fourniture de voirie seront suivis par Jean-Noël.

Le poste assurance peut être mutualisé.

L'entretien de la voirie est fortement dépendant du coût du déneigement, très variable suivant les années.

Pour le budget eau assainissement 2015, le projet de station de la Martelière demandera de revoir le prix de l'abonnement. Des subventions ont été obtenues pour les travaux liés aux périmètres de protection. L'extension du réseau eau de la Madone sera financé en partie par les taxes d'aménagement perçues. 5000 euros par an d'investissement non affecté et 2 500 euros pour l'entretien du réseau (fonctionnement).

3- Demande de subvention pour l'année 2015

Nom association	Montant accordé	Commentaires
Club Alpin Vercors Sud	80	2 enfants * 40 euros
APE St Martin St Julien	750	subv fonctionnement
CHOFTAWA	150	montant à définir, concert à prévoir ?
Mille traces	Mise à disposition salle des fêtes	nuit de la chouette à St Julien le 04/04
Les yeux Fertiles	150	concert Festival des Chapelles
VSF	240	4+2 enfants * 40 euros (2014)
Collège : 10€/jour	300	Londres : 5j * 6 enfants : coût 200 euros pour les parents
	40	Camargues : 2 jours *2 enfants : coût 90 euros
TOTAL	1710	

Bâtiments communaux

4-Création d'un groupe de travail sur l'aménagement du parking nord de la Grange Marcon

Il est nécessaire de définir la liaison avec la salle des fêtes, les parkings au nord de la Grange et à proximité de la salle des fêtes, l'implantation du bâtiment d'Hydrophy, l'aménagement du jardin au sud de la Grange. Une réunion est prévue le 24 mars à 20h30. Des questions sur l'implantation des locaux d'Hydrophy au cœur du village et de leur devenir en cas de vente.

4- Extension du cimetière :

Jean-Louis Gontier présente une esquisse de l'agrandissement du cimetière. Il est nécessaire de fixer l'emprise foncière et rencontrer le propriétaire du terrain et de faire réaliser un chiffrage.

Eau – assainissement

5- Compte rendu de la visite aux Orcets :

Pierre-Louis Fillet et Camille Michel ont rencontré Denise Audemard. Elle a donné son accord pour l'entretien des périmètre des captages des Orcets, la pose d'un compteur au bassin du hameau (à sa charge).

Divers

6- Fleurissement du village : Emmanuelle Aussibal souhaite faire une proposition de vannerie. Des élus la rencontreront.

7- Motion de soutien pour la dotation horaire du collège

Les parents d'élèves du collège demandent le soutien des élus du canton pour demander la restitution des heures postes supprimés pour la rentrée 2015 pour garantir un enseignement de qualité au collège sport nature de la Chapelle en Vercors. Une délibération de soutien est prise en ce sens.

8- Contrat de maintenance Paccard

Un devis de l'entreprise Paccard de 182 euros HT par an pour une durée de 5 ans est approuvé pour la maintenance du clocher.

9- Bureau de vote du 22 et 29 mars 2015 pour les élections des conseillers départementaux

Questions diverses

Pierre-Louis Fillet annonce que l'assemblée générale des Maires Ruraux de la Drôme aura lieu le 30 mai à Saint Julien en Vercors.

Alain Blanc rappelle que le relevé des compteurs en sortie de réservoir d'eau potable doit être effectué.

Pierre Drogue : les travaux de voirie 2015 concerneront la route Roche si les travaux de la traversée du village sont reportés. Etudier avec les autres communes la possibilité d'une commande groupée.

Camille Michel : dans le cadre des travaux d'extension du multi accueil, la salle des archives et la salle du conseil doivent être déménagés. Le groupe Patrimoine apportera son aide pour le rangement du grenier. La crèche va être déménagée dans la salle des fêtes. Une réunion avec les Vercoquins sera organisée pour discuter des aménagements. La commission scolaire travaille sur les nouveaux horaires scolaires pour validation par l'Inspection d'Académie. Un PEDT est en cours d'élaboration au niveau intercommunal.

Françoise Chatelan demande des informations sur l'évolution des périmètres intercommunaux liés à la réforme territoriale. Pierre-Louis rappelle que l'on reste en attente de la validation de la loi. Des discussion sont en cours avec les territoires voisins. Une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 paraît difficile puisque la loi n'est pas encore votée. Les services de l'Etat doivent réalisés des simulations sur l'impact fiscal des fusions d'EPCI. Le devenir de la CCBI

est flou. Il apparaît difficile d'informer les citoyens alors qu'ils restent beaucoup d'interrogations.

Pierre Hustache rappelle que des détecteurs de fumée doivent être posés dans les appartements. Il demande si le stock de neige autour de l'église peut être enlevé pour faciliter les manœuvres du car et faciliter la visibilité.

Jean-Louis Gontier a négocié le devis de la cave du Presbytère. La fosse sera dépotée par un agriculteur et le sable ne sera pas évacué. Pour le permis de construire de M. Coupigny, il s'interroge sur la maîtrise foncière pour la future voie de desserte du secteur.

Marie Odile demande que la commission voirie examine un courrier de la Fédération Française de Randonnée pour le balisage des chemins . Elle propose une motion contre l'utilisation des bois tropicaux.

Gilles Chazot a rencontré Catherine Pommier pour les divers travaux d'entretien dans l'appartement (sol, peinture, VMC, caisson autour du velux, menues réparations). Après discussion, la commune prendra à sa charge l'achat de peinture. Une autre rencontre avec la locataire aura lieu.

Fin du conseil minuit.